

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, session 2019, dans l'académie de POITIERS.

Le président de l'Université de Poitiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de POITIERS, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2019, dans l'académie de POITIERS :

Madame ARRIL CLACENS Sandrine, ingénieure de recherche de 2ème classe, présidente, Université, Poitiers.

Monsieur MONTIGNY Frédéric, ingénieur d'études classe normale, expert, Université, Tours.

Monsieur ALLARD Emmanuel, professeur certifié hors classe, Rectorat, Poitiers.

Madame ALLAVENA Audrey, assistante ingénieure cnrs, Centre national de la recherche scientifique, Poitiers.

Madame POIROUX Laëticia, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe exceptionnelle, Université, Poitiers.

Monsieur MOUSSERION Grégory, ingénieur d'études classe normale, suppléant, Université, Poitiers.

Fait à Poitiers , le 13 mai 2019

**Le président de l'université
de Poitiers**


Yves JEAN